

RÉPONSE – M 150 B – 22.11

Réponse du Conseil administratif à la motion M 150 A – 16.11

déposée par Mesdames Monique MATTENBERGER, Josette MONNIER, Esther SCHAUFELBERGER et Barbara STEGER, Messieurs François AMBROSIO, Martin CARNINO, Xavier CHILLIER, Johan MARTENS et Olivier PERROUX, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

BUVONS LOCAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par son vote de la motion susmentionnée, votre Conseil invitait le Conseil administratif à :

- 1 s'assurer que de la bière produite à Genève soit proposée lors des manifestations communales ;
- 2 prendre contact avec différents brasseurs genevois afin de trouver la meilleure solution pour vendre de la bière genevoise lors des manifestations communales.

Nous vous informons que le Service de la culture et de la communication travaillait déjà avec des producteurs locaux pour les boissons et qu'une réponse en ce sens avait été apportée lors du traitement de cette motion en commission.

La motion M 150 A – 16.11 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT
Maire

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 055536

